



## Testament père pour deux enfants

-----  
Par AdrienLarigue

Bonjour ,je souhaiterais savoir si une lettre devant notaire certifiant que les deux enfants auront la même part sur l'héritage d'une maison ,peut faire acte d'héritage lors du décès du père même si il y a un testament disant le contraire ??

Je n'y connais absolument rien en matière d'héritage ,désolé si la question parait bête mais j'ai un doute sur la véracité des dires de mon père dont je me suis occupé toute ma vie ...

Cela est important pour moi de savoir ,j'ai sacrifié ma vie professionnelle pour lui et mon frère et ma famille proche me disent qu'il a fait un testament léguant tout à mon frère aîné .

J'ai peur d'être une grossese gériatrique et de me retrouver sans rien ou pire ,investir dans la maison familiale et me retrouver comme un idiot .(car oui ,mon frère me pousse à investir dans cette maison )

Merci à vous pour vos réponses :)

-----  
Par tomateverte

Bonjour

Il faut que votre père modifie son testament devant le notaire tout simplement. un testament est fait pour être détruit, changé etc....

Si votre père a toute ça tête , qu'il prenne rdv chez le notaire et change son testament.